



CLIMAT,
INÉGALITÉS,
CONFLITS...

QUEL
CAPITALISME
DEMAIN ?

28, 29
AOÛT
2019

Dommages de guerre – Victimes violences, conflits... Comment reconstruire, comment réparer ?

Participant à la table ronde :

Marguerite BARANKITSE, présidente et fondatrice de Maison Shalom, militante humanitaire burundaise vouée à l'amélioration du bien-être des enfants et à la lutte contre la discrimination ethnique ;

Karim BENSIAM, directeur général du groupe Brunet International ;

Général Xavier BOUT de MARNHAC, *senior advisor* chez Lysios, ancien gouverneur militaire de Lyon, ancien commandant de la KFOR, ancien directeur des opérations de la DGSE, il a dirigé la mission européenne « État de droit » Eulex-Kosovo ;

François GRÜNEWALD, directeur général et scientifique du groupe Urgence, réhabilitation, développement (URD) intervenant dans les zones sinistrées ;

Debbie STOTHARD, malaisienne, coordinatrice d'Altsean Burma, secrétaire générale de la Fédération internationale des droits humains (FIDH).

La table ronde est animée par Jean-Christophe PLOQUIN, rédacteur en chef de La Croix.

Marguerite BARANKITSE, qui travaille actuellement au Rwanda, où le génocide a tué, en 1994, 800 000 à un million de personnes en trois mois, estime que l'homme détruit en allant au-delà de ses passions, plutôt que de se mettre à l'écoute de son prochain et de son environnement. Il voit trop rapidement chez l'autre un ennemi.

De nombreux conflits naissent d'une rupture dans les équilibres démographiques entre les communautés à l'intérieur d'un même État ou d'une même région, note le général Xavier BOUT de MARNHAC. C'est la perception de cette rupture qui apparaît souvent comme un facteur déclenchant, ce à quoi peuvent se superposer des dimensions ethniques, culturelles, religieuses ou linguistiques, pour ne citer que ces facteurs de dissemblance.

Quiconque commet des violences parvient toujours à trouver des arguments pour les justifier, note Karim BENSIAM. Les conflits armés ont changé de nature, ces dernières décennies, pour devenir dissymétriques et investir les villes, de plus en plus, en se diffusant parfois de quartier en quartier, voire de pâté de maisons en pâté de maisons.

Pour Debbie STOTHARD, les raisons de la violence qui peut exister entre les individus sont évidemment multiples. S'exprimant devant des chefs d'entreprise, elle remarque que la recherche de profit constitue à l'évidence l'une des motivations de tels comportements. Des banques ont par exemple participé au financement du génocide au Rwanda. Des entreprises vendent du matériel d'espionnage à la Libye, permettant à celle-ci d'espionner les journalistes de tous pays. En Birmanie, les Nations unies ont identifié de nombreuses entreprises ayant coopéré avec l'armée et apporté un soutien matériel à celle-ci dans son génocide contre les Rohingyas. D'une façon générale, force est de constater que de nombreuses entreprises et de nombreux États contribuent,

directement ou non, à des conflits et à des crimes perpétrés en de multiples points de la planète. Il n'est pas rare, de surcroît, qu'une fois le conflit terminé, la loi ne retrouve pas la place qui devrait être la sienne, les comportements méprisant les droits de l'Homme et la dignité humaine pouvant alors se perpétuer en toute impunité. En Birmanie, l'arrivée au pouvoir d'Aung San Suu Kyi a suscité une vague de confiance qui s'est traduite par le retour de nombreuses populations, sans que celles-ci ne se rendent compte du fait que la loi et la justice avaient retrouvé une place dans les structures du pays. Ainsi avons-nous malheureusement assisté à la récurrence de phénomènes génocidaires dans l'Ouest du pays et de crimes de guerre au Nord. Nous avons tous une responsabilité pour veiller au respect des droits de l'Homme, en tout lieu de la planète. Les États ont notamment la responsabilité de s'assurer que les entreprises de leur pays ne contribuent pas, directement ou indirectement, à des violations des droits de l'Homme.

Quant aux entreprises, elles doivent aller au-delà du concept de responsabilité sociétale, et passer d'une démarche d'entreprise à une démarche fondée sur les droits de l'Homme. Cela suppose d'être prêt au dialogue avec tous. Un génocide ne se produit pas du jour au lendemain, assure Debbie STOTHARD, de même que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité ne surviennent pas par hasard. On peut les voir venir. Dès 2004, elle a interpellé les autorités et acteurs de la société civile à propos du génocide qui était sur le point de se produire dans l'état de Rakhine, dans l'ouest de la Birmanie. Le gouvernement et la communauté économique lui ont alors rétorqué qu'il ne fallait pas exagérer la situation, pointant du doigt les activistes des droits de l'Homme qui, selon eux, créent des problèmes là où il n'y en a pas. Quiconque interpelle le monde sur ces situations se voit intimé l'ordre de se taire, mais force est d'admettre aujourd'hui que nous pouvions voir venir ces drames. Des crimes graves sont malheureusement appelés à se multiplier à la surface du globe du fait de la crise climatique. Jusqu'à 400 millions de personnes, dans le monde, risquent d'être confrontés à un problème de sécurité alimentaire et 2 milliards d'individus pourraient manquer d'eau potable du fait de la crise climatique.

Relatant son expérience au Burundi, qui fut marqué par des violences cycliques (1965, 1972, 1988, 1991), Marguerite BARANKITSE indique que le pays fut le théâtre d'événements d'une atrocité particulière en 1991. Elle-même a perdu soixante personnes de sa famille, assassinées devant elle lors de ces évènements, sur le fondement de critères ethniques. Vingt-cinq enfants se trouvaient devant elle, vivants, et venaient d'assister, comme elle, au massacre de leurs parents. La présence de ces enfants, Hutus et Tutsis mélangés, a créé un déclic dans l'esprit de Marguerite BARANKITSE, qui a alors eu l'intime conviction qu'il serait possible de reconstruire la vie. Elle a dit à ces vingt-cinq enfants qu'ils formaient une nouvelle génération appelée à refuser la guerre. L'éducation fut son bâton de pèlerin, et donner aux enfants une fenêtre sur le monde fut sa mission. Marguerite BARANKITSE est allée jusqu'à amener ces enfants devant les assassins de leurs parents, en s'efforçant de convaincre chacun de ses interlocuteurs de l'impérieuse nécessité de vivre ensemble. Elle a rencontré en prison les assassins de tous les membres de sa famille, qui ont avoué avoir été guidés par l'ignorance.

D'une façon générale, si la communauté internationale parvient généralement à éradiquer assez rapidement les violences les plus graves commises lors de conflits armés (villages en feu, viols de guerre, etc.), il s'avère souvent plus difficile de s'attaquer aux causes profondes de la crise (ethnie, langue, culture), constate le général Xavier BOUT de MARNHAC, ce qui se traduit par l'inscription de ces crises dans une durée longue (parfois plusieurs décennies). Toutes les opérations de reconstruction font le choix de la multiculturalité. Elles mettent également l'accent sur la primauté de l'État de droit – ce qui ne doit pas nous amener à considérer que nous incarnons par essence le bien, même si cette tentation reparaît fréquemment, note le général.

Le groupe Brunet International intervient dans des régions où la guerre a provoqué des destructions, et s'attache d'abord, dans toute opération de ce genre, à assurer la subsistance des populations. L'entreprise, qui a acquis ce savoir-faire en commençant, il y a de nombreuses années, par reconstruire le réseau d'eau de la ville de Beyrouth, a appris la nécessité de l'humilité et inscrit toute intervention dans le temps long. « Il faut d'abord écouter et apprendre », souligne Karim BENSIAM. Un diagnostic technique constitue une première étape indispensable afin de connaître les premiers besoins de la population. Le deuxième enjeu consiste à faire reconstruire la ville par ses habitants. Donner du travail aux gens, les former, leur redonne une dignité et leur redonne confiance dans l'avenir.

Quant aux moyens de faire interagir les États et les entreprises, le général Xavier BOUT de MARNHAC constate d'abord qu'une leçon peut être tirée des multiples théâtres sur lesquels il a eu

l'occasion d'intervenir : il n'y a pas de réponse militaire à ces situations. Néanmoins, outre le rétablissement d'une forme de sécurité, l'outil militaire permet de rétablir des accès, ce qui représente une contribution essentielle pour reconstruire et pour que des liens se retissent au sein de la société. Pour le reste, c'est une approche globale qui doit prévaloir (*comprehensive approach*), en embrassant les multiples dimensions de la crise (culture, éducation, santé, transports et communication, etc.). Tous les acteurs sont requis dans cet effort, y compris les entreprises. Les armées, notamment en France, ont créé des outils permettant d'assurer l'interface entre la défense et les entreprises. Le MEDEF s'est d'ailleurs montré réactif, en la matière en créant le comité de liaison « défense ». Dans la phase initiale de la crise, des actions d'urgence doivent être conduites (rétablissement des circuits d'eau potable, traitement des déchets, etc.). Les entreprises sont alors en première ligne. Dans la phase, plus longue, de reconstruction de la société, les entreprises doivent être à l'affût des contributions qu'elles peuvent apporter, d'autant plus que des marchés sont alors à leur portée, généralement dans un contexte de très vive concurrence internationale. Il faut être associé très tôt à l'élaboration des cahiers des charges pour avoir une chance d'obtenir ce type de marché, note le général.

Le groupe URD couvrant à peu près toutes les crises de la planète, de la Corée du Nord à la Colombie, il travaille à la fois avec les ONG et les forces armées dans de multiples contextes, indique François GRÜNEWALD. En voyage près de Solferino, Henri Dunant, fondateur de La Croix Rouge, a eu une révélation en arrivant sur le champ de bataille. Marqué par la découverte des chocs traumatiques et des atrocités de la guerre, il œuvra par la suite à ce qui devint la Convention de Genève et fut l'un des premiers artisans du droit humanitaire international. Henri Dunant a également œuvré pour la paix et explique dans ses mémoires que tout ce qui a permis de contenir l'horreur, dans des circonstances extrêmes, a eu un impact considérable sur la durabilité de la paix par la suite. La reconstruction du tissu économique, permettant parfois de renouer le dialogue entre des communautés, fait partie de ces efforts dont la portée bénéfique peut s'avérer beaucoup plus longue qu'on ne l'imagine au premier abord, souligne François GRÜNEWALD.

Pour Debbie STOTHARD, les raisons de la violence qui peut exister entre les individus sont évidemment multiples. S'exprimant devant des chefs d'entreprise, elle remarque que la recherche de profit constitue à l'évidence l'une des motivations de tels comportements. Des banques ont par exemple participé au financement du génocide au Rwanda. Des entreprises vendent du matériel d'espionnage à la Libye, permettant à celle-ci d'espionner les journalistes de tous pays. En Birmanie, les Nations unies ont identifié de nombreuses entreprises ayant coopéré avec l'armée et apporté un soutien matériel à celle-ci dans son génocide contre les Rohingyas. D'une façon générale, force est de constater que de nombreuses entreprises et de nombreux États contribuent, directement ou non, à des conflits et à des crimes perpétrés en de multiples points de la planète. Il n'est pas rare, de surcroît, qu'une fois le conflit terminé, la loi ne retrouve pas la place qui devrait être la sienne, les comportements méprisant les droits de l'Homme et la dignité humaine pouvant alors se perpétuer en toute impunité. En Birmanie, l'arrivée au pouvoir d'Aung San Suu Kyi a suscité une vague de confiance qui s'est traduite par le retour de nombreuses populations, sans que celles-ci ne se rendent compte du fait que la loi et la justice avaient retrouvé une place dans les structures du pays. Ainsi avons-nous malheureusement assisté à la récurrence de phénomènes génocidaires dans l'Ouest du pays et de crimes de guerre au Nord. Nous avons tous une responsabilité pour veiller au respect des droits de l'Homme, en tout lieu de la planète. Les États ont notamment la responsabilité de s'assurer que les entreprises de leur pays ne contribuent pas, directement ou indirectement, à des violations des droits de l'Homme.

Quant aux entreprises, elles doivent aller au-delà du concept de responsabilité sociétale, et passer d'une démarche d'entreprise à une démarche fondée sur les droits de l'Homme. Cela suppose d'être prêt au dialogue avec tous. Un génocide ne se produit pas du jour au lendemain, assure Debbie STOTHARD, de même que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité ne surviennent pas par hasard. On peut les voir venir. Dès 2004, elle a interpellé les autorités et acteurs de la société civile à propos du génocide qui était sur le point de se produire dans l'état de Rakhine, dans l'ouest de la Birmanie. Le gouvernement et la communauté économique lui ont alors rétorqué qu'il ne fallait pas exagérer la situation, pointant du doigt les activistes des droits de l'Homme qui, selon eux, créent des problèmes là où il n'y en a pas. Quiconque interpelle le monde sur ces situations se voit intimé l'ordre de se taire, mais force est d'admettre aujourd'hui que nous pouvions voir venir ces drames. Des crimes graves sont malheureusement appelés à se multiplier à la surface du globe du fait de la crise climatique. Jusqu'à 400 millions de personnes, dans le

monde, risquent d'être confrontés à un problème de sécurité alimentaire et 2 milliards d'individus pourraient manquer d'eau potable du fait de la crise climatique.

Interrogée par Jean-Christophe PLOQUIN quant au type de coalition à faire advenir pour relever ces défis, Debbie STOTHARD considère que seules des initiatives multipartites peuvent apporter aujourd'hui des réponses qui soient à la hauteur des enjeux, étant entendu qu'il ne peut plus s'agir seulement de dialoguer. Il faut agir.